



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
**CONFÉDÉRATION
NATIONALE**

Communiqué de presse

Programme EVARS : les AFC dénoncent un programme source de conflits potentiels entre les parents et les écoles.

Date 31/01/2025

Contact presse :

Benoît Hautier

01 48 78 82 72 – 07 66 42 72 33

b.hautier@afc-france.org

Education – famille – société

28 place Saint Georges

Paris, 750009

www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateur et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET : 784 408 825 00015

APE : 9499Z

Les AFC ont appris l'évolution du programme d'EVARS suite à sa discussion et son vote jeudi 30 janvier au sein du Conseil Supérieur de l'Education

L'information préalable des parents sur les contenus et les dates d'intervention, qui avait pourtant été réintroduite par rapport à la version de décembre, est à nouveau supprimée. **L'Ecole s'arroge donc le droit, sur un sujet particulièrement intime, de passer outre toute information des familles.**

Le projet de programme apporte pourtant des éléments nouveaux et intéressants :

- L'éducation à l'intimité et au respect,
- La prévention de la pornographie et la prostitution des mineurs,
- La prévention du harcèlement en ligne,
- L'utilisation de la littérature pour aider à la réflexion.

Néanmoins, les AFC prennent acte du fait que le bon sens, la connaissance élémentaire de la croissance psycho-affective des enfants, le respect de la liberté de conscience et de la primauté éducative des parents n'ont pas été pris en compte par les concepteurs de ce texte. Il nie et indifférencie toujours la place particulière des parents, qui sont considérés comme des adultes de confiance comme les autres,

- Il considère les émotions comme un absolu. **Il y manque toujours une éducation au discernement fondée sur la raison et l'apprentissage** de l'exercice de la liberté et non sur les ressentis. Cette éducation permet seule de créer les conditions d'un vrai consentement.
- **Enfin, il maintient des enseignements portant sur le genre, qui ne peuvent que semer le trouble sans aider à la construction de la personne** ni permettre une parole de sens à propos de l'altérité homme-femme.

Les familles attendent que l'Ecole remplisse ses missions élémentaires avant de dispenser une éducation comportementaliste aux élèves.



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
**CONFÉDÉRATION
NATIONALE**

Communiqué de presse

Les AFC demandent à la Ministre de l'Éducation nationale de ne pas publier un tel programme susceptible d'être source de conflits entre les parents et les écoles.

À propos

Depuis 1905, les AFC portent **la voix des familles**. En 2023, elles regroupent/comptent **51 000 familles** adhérentes réparties sur l'ensemble du territoire français, y compris outre-mer, et constituent un réseau de **280 associations** regroupées en **71 fédérations** départementales au sein de la Confédération nationale. Ce réseau agit pour les familles localement et nationalement avec :

- Des **rencontres avec les décideurs politiques** (ministres, parlementaires, élus locaux...), pour porter la voix de toutes les familles.
- Des **services concrets** aux familles dans les domaines de l'éducation, la consommation, la conjugalité, la santé.....
- Des **centaines de représentations** auprès des institutions, des décideurs économiques ou du système de santé

Les AFC sont fondées sur **la pensée sociale de l'Église** qui définit la famille comme la cellule de base de la société.

La Confédération Nationale des AFC (CNAFC) est membre de l'**UNAF** (Union Nationale des Associations Familiales) depuis sa création, en 1945.

Elle représente la famille au sein du **CESE** (Conseil Économique Social et Environnemental) et est membre du **HCFEA** (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age).

Depuis 1987, la CNAFC est agréée comme association nationale de **défense des consommateurs**. En 2022, on compte 24 antennes locales de consommation aidant les consommateurs dans les litiges qu'ils rencontrent avec les entreprises. La CNAFC est membre fondateur de la Fédération des AFC en Europe, la **FAFCE**, créée en 1997. Avec 27 organisations membres issues de 21 pays européens, elle est une force de proposition positive pour la famille auprès des institutions européennes.

LA CNAFC est reconnue **d'utilité publique** depuis 2004.

Elle dispose depuis 2008 de l'agrément national d'association d'usagers du système de santé et, depuis 2010, de l'agrément « **jeunesse et éducation populaire** ».